

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Secrétariat général

Décision du 23 janvier 2020 portant attribution du diplôme technique à des administrateurs des affaires maritimes

NOR : **TREK2021654S**

(Texte non paru au journal officiel)

Par décision, le diplôme technique est attribué, au titre de la formation 2019, à compter du 1^{er} septembre 2019, aux administrateurs des affaires maritimes dont les noms suivent :

- A1AM Olivier DION
- A2AM Alice GAILLARD
- A2AM Sofia MEZIANI
- A2AM Sophie PITON
- A2AM Katell SALOU
- A2AM Justine BOULAY
- A2AM Marie VALIN
- A2AM Sébastien DE MARIA
- A2AM Nicolas HOARAU

Par décision, le diplôme d'études supérieures de la marine marchande est attribué, au titre de la formation 2019, à compter du 1^{er} septembre 2019, à l'administrateur des affaires maritimes dont le nom suit :

- A1AM Réjane PERESSE

Par décision, le diplôme de l'enseignement militaire supérieur du premier degré délivré par les forces armées est attribué, au titre de la formation 2019, à compter du 1^{er} septembre 2019, aux administrateurs des affaires maritimes dont les noms suivent :

- A1AM Hugo BROBAN
- A1AM Marc MICHEL